ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1279

présenté par M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE 1ER QUINQUIES

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« pérennisation et d'extension »,

le mot:

« généralisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.